

CHAMPIGNY INFO



Le Mot du Maire

Chères Campinoises, Chers Campinois,

Cordialement,

Pierre GEORGIN,
Maire de Champigny,
Vice-président de la CU du Grand Reims

Vie Communale.....

LA DETR

Dotation d'équipement des territoires ruraux

Demande de subvention DETR.

Le bâtiment de la Mairie à besoin d'une remise en état la façade OUEST afin de mettre en sécurité les abords de l'édifice qui accueille du public. Celui-ci se fissure et les moulures en pierres se désagrègent.

Le conseil municipal décide de procéder aux travaux de façade et de mise en sécurité du bâtiment de la Mairie et sollicite une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2023 à hauteur de 40%.

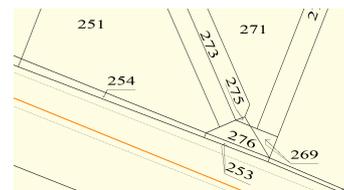
Les coûts estimés sont de 92 722,40€ H.T. soit 113 666,88€ T.T.C.

Rétrocession de parcelles.

Il est nécessaire de régulariser des parties de trottoirs situées sur le domaine privé au niveau du 34, 34bis et 34 ter rue des Sablières, parcelles cadastrées AA n°253 et AA n°254.

Ces parcelles sont situées sur le trottoir de la rue des sablières, un arrêt de bus est présent à cet endroit.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'accepter la rétrocession à titre gratuit des parcelles de prendre en charge les frais afférents à cette acquisition et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant cette cession foncière.



Adhésion convention santé prévention du centre de Gestion de la Marne.

Le Centre de gestion propose aux collectivités d'adhérer à **une convention globale en santé et prévention** pour permettre aux employeurs territoriaux de répondre à leurs obligations et être accompagnés dans des démarches d'amélioration en santé au travail.

Convention Agencia sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Monsieur le Maire expose les obligations quand à la rénovation énergétique des bâtiments communaux sur le territoire du Grand Reims.

Dans cette démarche, le Grand Reims s'est rapproché d'AGENCIA pour l'animation du Conseil en Energie Partagé (CEP) à partir du 1er janvier 2023 afin d'apporter une ingénierie accessible aux communes via la signature d'une convention entre la collectivité et AGENCIA.

Afin de mener une politique énergétique maîtrisée sur le patrimoine communal, le conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec AGENCIA.



Adhésion à la mutuelle communale.

Monsieur le Maire expose la possibilité pour la commune d'adhérer à la mutuelle communale JUSTE. Après la présentation de celle-ci et au vue de la complexité du dossier, l'assemblée délibérante décide d'étudier plus profondément cette opportunité et de délibérer lors d'une prochaine réunion.

Conseil municipal
Séance du 08 février 2023.

Le procès verbal est consultable en Mairie. Les membres du Conseil Municipal ont été appelés à délibérer sur les affaires suivantes :

- 1 - Approbation du compte rendu de réunion du 26 octobre 2023.
- 2 – Demande de subvention DETR.
- 3 – Rétrocession de parcelles.
- 4 – Adhésion au groupement de commande du Grand Reims.
- 5 – Adhésion convention santé prévention du centre de Gestion de la Marne.

- 6 – Convention Agencia sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux.
- 7 – Divers Grand Reims.
- 8 – Adhésion à la mutuelle communale.
- 9 – Questions Diverses.

Grand Reims



Adhésion au groupement de commande du Grand Reims.

Il est possible pour la commune adhérent au groupement des marchés d'assurances avec la communauté Urbaine du Grand Reims. Cela permet d'obtenir des contrats d'assurance très intéressants pour la collectivité.

Les contrats arrivant à échéance au 31 décembre 2023, le conseil municipal décide de reconduire et confier à la Communauté Urbaine du Grand Reims le groupement de commande visant à renouveler les contrats d'assurances et d'autoriser le représentant légal de la Communauté Urbaine du Grand Reims, coordonnateur, à signer les marchés d'assurance.

Ecole.

Inscriptions Scolaires.

Vous pouvez dès à présent faire l'inscription scolaire de votre enfant né en 2020 pour la rentrée en maternelle de septembre prochain.

Pour toutes inscriptions, veuillez vous munir :

- du livret de famille
- du carnet de santé
- d'un justificatif de domicile.



Pour les personnes nouvellement arrivés sur la commune, un certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée (si changement d'école) vous sera également demandé.

Une réunion d'information pour **les nouveaux inscrits** aura lieu **le 04 juillet 2023 à 18h00**.

Jeunesse.



Formation premiers secours.

Il est prévu de remettre en place des sessions de formations à la Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) à destination des jeunes administrés de la commune **à partir de 12ans**.

Ces sessions seront prises en charge entièrement par la collectivité.

Les sessions se font par groupe de dix participants.

Pour vous inscrire, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

Pour rappel, la commune est équipée de 5 Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE). Chaque bâtiment de la collectivité recevant du public en est muni.

Ce dispositif est disponible sur le devant de la Mairie à disposition de tous en cas de besoin. Il est conçu pour que tout à chacun puisse l'utiliser.



Informations pratiques

Mairie

Permanences du secrétariat

- Mardi et Jeudi 08h30-12h00 13h30-18h30
- Mercredi 13h30-18h30
- ☎ 03 26 09 07 75 ✉ mairie-champigny@wanadoo.fr
- 🌐 <http://www.champigny51.fr>

Numéros utiles

- | | |
|---|---|
| ☎ Police secours 17 | 🏠 Service de l'eau 03 26 77 76 70 |
| 🛖 SAMU 15 | 🗑️ Tri info 03 26 02 90 90 |
| 👨‍🚒 Sapeurs-pompiers 18 | 👤 Assistance sociale 03 26 48 07 08 |
| 🚑 SOS Médecins 03 52 74 06 47 | 👨‍⚕️ PMI 03 26 06 84 21 |
| 📞 Urgence SMS 114 | 🎒 Ecole Primaire 03 26 87 56 78 |
| ☠️ Centre antipoison 03 83 22 50 50 | 🎓 Collège Paulette Billa 03 26 08 34 36 |

Violences conjugales et intrafamiliales

- 📞 **En cas d'urgence appelez le 17 ou envoyer un SMS au 114 24h/24 7j/7.**
- 115 SAMU social pour obtenir un hébergement d'urgence.
- 119 Enfance en danger.
- 🏪 **Allez dans votre pharmacie**, qui pourra prévenir les forces de l'ordre si vous le souhaitez.
- 💻 **Rendez vous sur le tchat en ligne**, anonyme et gratuit, du portail de signalement des violences sexuelles et sexistes : www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr
- 👤 **3919** numéro d'écoute gratuit et anonyme pour informer et orienter les femmes victimes de violences ainsi que les témoins.

Carte d'identité/Passeport

- Effectuer sa demande sur : <https://passeport.ants.gouv.fr/> et noter le numéro de pré-demande.
- Rassembler l'ensemble des pièces justificatives demandées.
- Demander un **rendez-vous** parmi les communes les plus proches ci-dessous:

Reims (et annexes) 03 26 77 78 79	Gueux 03 26 03 60 26
Tinqueux 03 26 08 40 37	Cormontreuil 03 26 82 05 53
St Brice Courcelles 03 26 09 07 65	Bétheny 03 26 07 12 71

Listes électorales

- L'ensemble des démarches ci-dessus est possible sur le site : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

Recensement militaire

Tous les jeunes de nationalité française âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à leur date anniversaire à la mairie. Se munir de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile des parents. **Pour l'année 2023 sont concernés les jeunes nés en 2007.**

Permanences « Assistante sociale »

Uniquement sur rendez-vous avec Mme Mercier CSD de Fismes au ☎03.26.48.07.08.

Permanences Secours Populaire

Le premier jeudi du mois, une permanence est tenue par des bénévoles dans la salle des nourrissons à la mairie de 14h00 à 17h00. N'hésitez pas à venir y prendre des renseignements ou y demander une aide.

Agenda

- 18/03/2023 : Soirée Théâtre, Comité des Fêtes ;
- 19/03/2023 : Loto, Club de l'Age d'or.

Grand Reims

Gestion de l'eau

- 📍 Hôtel de la Communauté
- 3, Rue Eugène Desteuque à Reims
- Du Lundi au Vendredi 08h30-12h00 13h30-17h30 (17h00 le vendredi).
- ☎ 03 26 77 76 70
- 🌐 <https://eau.grandreims.fr/commune/champigny.html>

CITURA

- 📍 6 rue Chanzy à Reims
- Du Lundi au Samedi 07h30-19h30 (10h00 le samedi)
- 🌐 www.citura.fr
- Plan / Horaires Ligne 1

Collecte des déchets

- ☎ 03 26 02 90 90
- 🗑️ Bac vert le Mardi.
- 🗑️ Bac sélectif le Jeudi.
- Veillez déposer vos bacs la veille au soir après 18h00.

Déchetteries

- | | |
|---------------------------------------|--|
| Tinqueux (4min) | • Du lundi au samedi de 9h à 19h. |
| 📍 Rue Marcel Dassault | • Le dimanche et jour férié de 9h à 12h. |
| Saint Brice Courcelles (9min) | |
| 📍 Chemin des Temples* | |

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------|
| Gueux (8min) | • Lundi 9h à 12h. |
| 📍 ZA du Moutier | • Mardi } 14h à 18h. |
| | • Mercredi } 14h à 18h. |
| | • Jeudi } 14h à 18h. |
| Muizon (9min) | • Vendredi 9h à 12h. |
| 📍 Route de Trigny | • Samedi 9h à 12h. |
| | et de 14h à 18h. |
| | Horaires d'été. |

Dernier accès 15 minutes avant la fermeture.